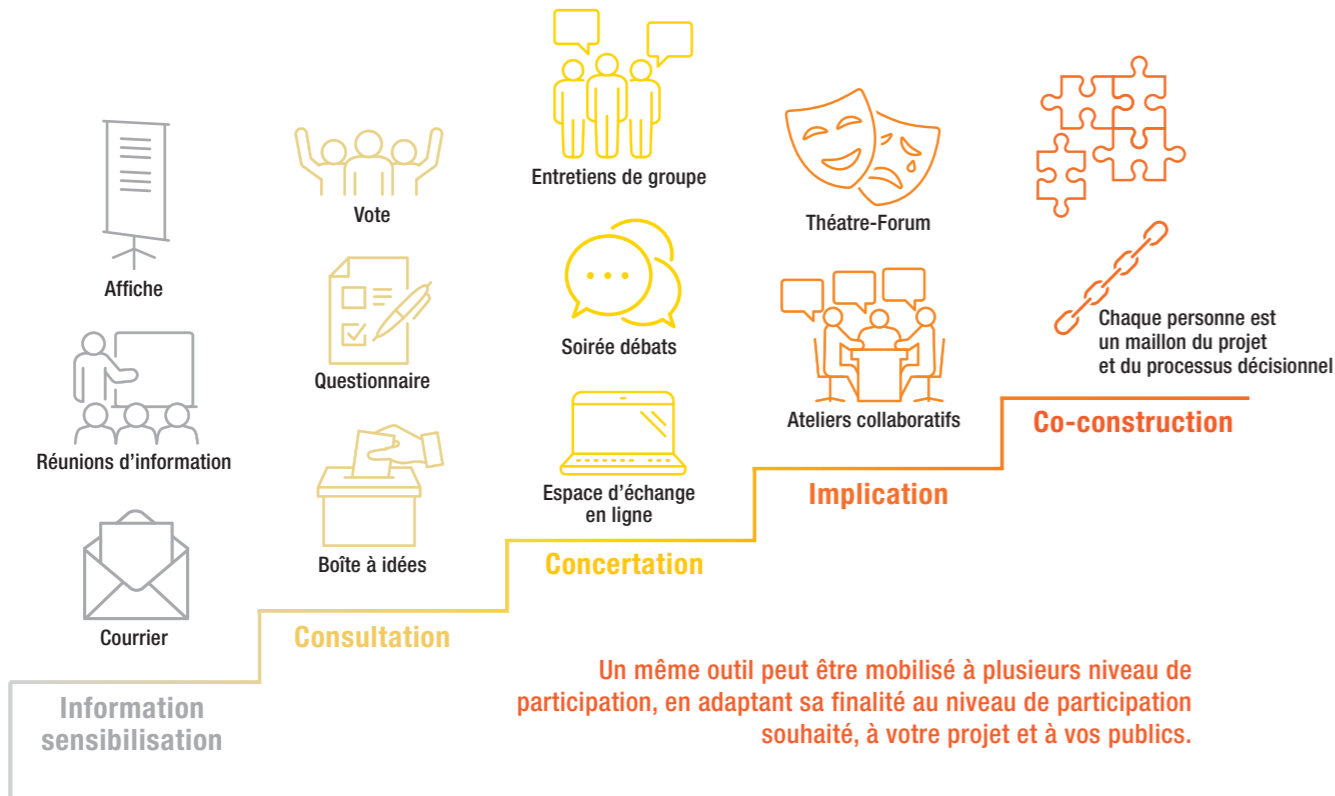


# Jetez-vous à l'eau !

Définissez la place de la participation dans votre projet et choisissez les outils adaptés à vos intentions !



La participation peut se concrétiser tout au long du projet ou de manière ponctuelle à différentes étapes du projet : lors de l'émergence de l'idée, des objectifs au plan d'actions, pendant la mise en œuvre des actions et lors de l'évaluation.

## À chaque étape de votre projet :

- Listez les acteurs susceptibles de participer (qui, combien, pourquoi eux, à quel moment de la démarche ?).
- Discutez et situez la place souhaitée pour chacun à chaque étape du projet (entre animateurs de la démarche et/ou avec les participants).
- Identifiez les modes de participation possibles à chaque étape, définissez ceux qui sont retenus, précisez de quelle façon cela va se passer.

## Gardez en mémoire vos pistes d'amélioration :

- Envisagez les raisons qui vous amènent à associer des participants à cette étape et pas à d'autres.
- Positionnez-vous : est-ce adapté, possible, utile et opportun d'envisager plus de participation ?

Prévention et promotion de la santé. De quoi parle-t-on ?



# La participation en promotion de la santé !

## Participer, c'est prendre part.

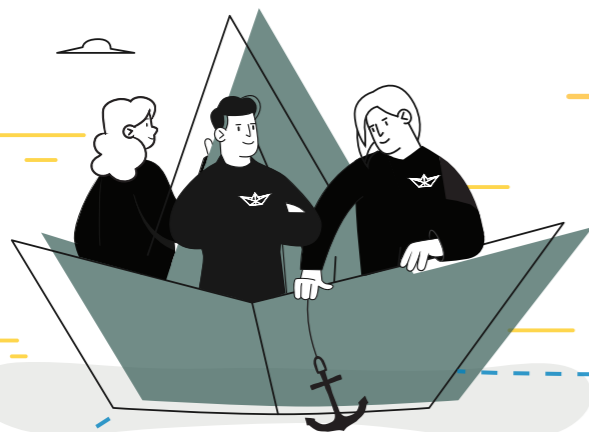
C'est construire ensemble en s'exprimant et en s'impliquant collectivement et individuellement. C'est penser les actions en faisant « avec » les personnes plutôt que « pour » elles.



## Par où commencer ?

Différentes modalités existent et peuvent contribuer aux démarches participatives tout au long des projets. Pour choisir votre cap « participation » et renforcer vos démarches, le **Pôle ressources en promotion de la santé - Bretagne** vous propose quelques balises.

# La participation des citoyens, usagers et acteurs en promotion de la santé



## Pourquoi s'engager dans un processus participatif ?

La participation en promotion de la santé : une évidence !

- **Une exigence d'ouverture** : chacun est considéré pour ses expériences, ses apports et tout simplement pour ce qu'il est ; les personnes concernées sont les mieux placées pour identifier ce qui est « bon » pour elles.
- **De nouvelles aspirations démocratiques** qui se traduisent par une volonté de partage des connaissances et des décisions. Les échanges favorisent la compréhension mutuelle et la construction d'une culture commune autour du projet.
- **Des textes réglementaires** qui renforcent ce principe depuis plus de 30 ans.
- **Une approche enrichissante** pour tous les participants et pour le projet. Cela facilite le développement de compétences, l'ajustement des pratiques et l'efficacité des actions.

Prendre le temps de clarifier ses idées, les formaliser, puis les partager, permettra à chacun de mieux se repérer dans le processus.



### MOTIVATIONS

Qu'est-ce que j'attends de la participation ?

### INTENTIONS

Quelle est ma vision de la participation ?

### LIMITES

Quelles sont mes appréhensions ?  
Quels sont les freins ?

## Quels sont les modes de participation possibles ?

Toute forme de participation peut compter et avoir son intérêt...

...pour autant qu'il ne s'agisse pas d'un alibi !

Le degré de participation peut être plus ou moins important et dense, selon l'étape du projet et selon les participants. L'animateur de la démarche doit préciser clairement les modalités possibles de la participation, en incluant la question de la prise de décisions : qui décidera de quoi ? Et comment ?

La participation est possible à toutes les étapes d'un projet, mais pas à tout prix ! Selon le contexte, les moyens, le tempo, les opportunités, les animateurs ajustent les choix des modes de participation avec les participants.



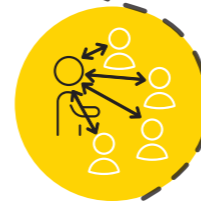
### Co-construction

Les personnes sont activement impliquées dans toutes les dimensions du projet, y compris dans le **processus décisionnel**. C'est le niveau le plus élevé de la participation.



### Implication

Les personnes échangent entre elles et avec l'animateur pour faire des propositions sur le projet ou certains de ses aspects. Elles sont **engagées** dans le projet mais pas dans le processus décisionnel.



### Concertation

Les personnes sont invitées à échanger avec l'animateur sur le projet ou certains de ses aspects. Elles **participent à la discussion** mais cela n'assure pas systématiquement la prise en compte de leurs propositions.



### Consultation

Les personnes sont invitées à **donner leur avis** sur le projet ou certains de ses aspects. Cela n'implique pas systématiquement la prise en compte de leurs propos.



### Information Sensibilisation

Les personnes sont **informées** sur le projet sans y être associées. C'est le niveau 0 de la participation.

## Comment favoriser la participation ?

Quelques prérequis facilitent les dynamiques participatives :

- Une approche globale de la santé prenant en compte la santé physique, psychique, sociale, environnementale.
- Une expérience de la méthodologie de projet.

Les animateurs de la démarche ont un rôle clé pour accompagner le processus participatif tout au long du projet.

Quelques incontournables pour les animateurs de la démarche :

- **Préciser et partager les intentions et les attendus** liés à la participation (valeurs portées, intentions visées, plus-values attendues, fonctionnement prévu).
- **Choisir des espaces favorables** à la participation (lieu, durée, cadre, sécurité, bienveillance, indemnisation...).
- **Stimuler les interactions** avec des techniques d'animation qui favorisent l'expression : écrit, oral, individuel, collective, créative, productive...
- **Renforcer la compréhension mutuelle** (vigilance portée aux capacités et aux savoirs des uns et des autres, à la place de chacun dans le collectif).
- **Accepter de ne pas savoir** comment ça va se passer et que le cadre puisse évoluer et se renégocier en cours de processus.

Il n'y a pas de recette miracle car chaque animateur et chaque groupe de participants sont uniques et leurs spécificités nécessiteront des adaptations continues.

